

## PROGRAMME GENERAL :

- Découverte du Karaté.
- Perfectionnement
- Kata
- Kumité (combat)

Le programme peut être adapté en fonction du groupe, du niveau.

ACTIVITES ANNEXES de Loisirs :

- Cinéma
- Piscine
- Jeux de société (Abalone)
- Laser-Game
- Mini-Moto
- Mini Basket
- Tir à l'arc ventouse



# ASBTP

Karaté



## Stage de karaté & activités diverses.

### JUILLET 2023/AOUT 2023

Salle GALLIENI ASBTP.

42, av Galliéni, 06000 NICE

Du 10 au 14 juillet 2023 (14 férié)

80€

**KARATE**

**CINEMA**

**PISCINE**

**LASER GAMES**

**MOTOS ELECTRIQUES**

Du 28 août au 01 sept. 2023

90 €

**STAGE KARATE**

Votre Professeur :

Anthony 6° dan de karaté BEES1

Ouvert aux filles et aux garçons

De 6 ans à 16 ans.

**Attention nombre de places limité**

Informations : Anthony PEREZ 06.63.94.98.99



Ce stage a pour but une initiation à différentes pratiques du Karaté, d'approfondir ses connaissances et se perfectionner dans la discipline.  
**Tous les niveaux sont acceptés** y compris ceux n'ayant jamais pratiqué.

**Horaires et lieu :**            **Salle GALLIENI ASBTP**  
42, avenue Galliéni, NICE (06000)

**Du 10 au 14 juillet 2023 de 9h00 à 17h00 (14 férié)     80€**

**Du 28 août au 01 sept. 2023 de 9h00 à 17h00         90€**

**Attention : Adhésion 15€ en sus si non licencié ASBTP (valable 1 saison)**

**Tenue et Equipement pour le Karaté :**

Prévoir :

- Kimono (ou tenue d'art martial) / tenue de sport.
- Bouteille d'eau.
- Panier-Repas et goûter pour les enfants. (repas non compris)

Le tarif est uniquement à la semaine et ce quel que soit le nombre de jours de présence de l'enfant.

**Pièces à fournir obligatoirement :**

- Fiche d'inscription ci jointe.
- Montant de la participation financière (par chèque à l'ordre de l'ASBTP, en espèce, ou via QR Code).
- Certificat médical sauf licencié FFKDA



Dossier à remettre à l'ASBTP ou en main propre au professeur, M. PEREZ Anthony. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

### ENFANTS AUTORISES A SORTIR SEULS

Les parents autorisant leur(s) enfant(s) à rejoindre seul leur domicile après le stage doivent impérativement le signifier en apposant leur signature dans le cadre prévu à cet effet en fin de la fiche d'inscription.

A défaut de cette autorisation, l'enfant ne sera autorisé à sortir qu'accompagné d'un adulte identifié au préalable.

## **Fiche de Renseignements & Inscription**

(A remettre complète)

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .... / ... / ..... à .....

Adresse : .....

.....

Fixe : .....

Portable : .....

@Mail : .....

**Personne à contacter en cas d'accident :**

Nom : .....

Téléphone : .....

Problème de santé particulier : .....

Je joins mon règlement par :     chèque     numéraire

Date réception chèque : .....

Tarif de base : .....

Numéro du/des chèques : .....

Je soussigné(e) .....

Responsable de l'enfant :

Déclare que les renseignements fournis sont exacts.

Je l'autorise à participer au stage.

De plus j'autorise le responsable à prendre, en cas d'accidents ou de maladie, toutes dispositions que nécessiterait l'état de mon enfant.

**Signature :**

Photo

### Autorisation de sortie

J'autorise mon enfant à sortir seul à 17h, en fin de stage, déchargeant le responsable de toute responsabilité à ce sujet.

**Signature** (Uniquement pour autoriser la sortie seul)